

Rapport d'activité annuelle

2024-2025

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- Prénom et nom : Serge Cambou
- Organisation représentée au CESE : CGT-FO
- Fonction(s) dans l'organisation représentée : Secrétaire général d'une union départementale (UD) FO
- Groupe d'appartenance : CGT-FO
- Autre activité en dehors du CESE : Secrétaire Général UD-FO de la Haute-Garonne

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Affaires européennes et internationales
Formations temporaires	

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)
Avis Faire de la troisième conférence des Nations unies sur l'Océan une étape déterminante pour la protection de l'Océan	Contribution aux travaux de la commission audition, discussions texte, amendements,
Avis Consultation du Conseil économique, social et environnemental sur le plan structurel et budgétaire à moyen terme 2025 -2029	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements,
Résolution : Priorités du CESE pour la nouvelle mandature européenne	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements,
Avis L'espace francophone : relever des défis économiques et numériques pour assurer son dynamisme	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements,
Avis Quel avenir pour le Pacte vert pour l'Europe et ses citoyens ?	Contribution aux travaux de la commission audition, entretiens discussions texte, amendements,

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

--

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Président de la commission des affaires européennes et internationales	Préparer et présider les réunions de la commission. Veillez au bon déroulement des réunions et favoriser les débats dans le respect de chacun. Une fois les objectifs de la commission décidés collectivement, veillez à leur réalisation. Gérer la relation avec l'administration de la commission. Participer aux réunions et aux échanges et réflexions avec les présidences des autres formations de travail et avec la présidence du CESE. Représenter la commission à l'extérieur, etc.
Participation aux discussions au sein du groupe sur :	- Déclaration du Bureau du CESE sur la stratégie énergétique de la France et les travaux préparatoires du Gouvernement du 12 mars 2024 - Déclaration du bureau « Entendre la voix de la société civile - pour une République des solutions » du 25 juin 2024 - Préparation de la matinée « Faire CESE » du 22 octobre 2024 -
Représentation du CESE	Représentation du CESE au CA de l'Association Française pour l'OIT (AFOIT) • Participation aux réunions du CA • Participation à la préparation du colloque sur le parasport et l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap organisé le 18 février 2025
Participations à des temps forts et/ou des événements de valorisation de l'institution	- Bilan de mi-mandature du 9 avril 2024 - Conférence du CESE sur le thème de l'Information du 24 avril - Conférence du CESE sur le thème de l'Éducation. Événement organisé par la Commission Éducation, culture et communication. 11 septembre 2024 - Conférence du CESE sur le thème de l'Information. 12 novembre 2024 - Conférence du CESE sur le thème de l'éducation. 28 janvier 2025 -
Autres formes de participation	- Participation aux discussions et échanges au sein du groupe sur les différents sujets traités au CESE - Echanges et valorisation des travaux du CESE lors de la rencontre entre membres du groupe au CESE et conseillers FO dans les CESER - Valorisation des travaux du CESE au sein de mon organisation -

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

Participation, tout au long de l'année aux discussions et échanges au sein du groupe sur les sujets traités par les différentes formations de travail. Présentation des travaux en cours dans les formations de travail dans lesquelles je siège. Echange avec les membres du groupe sur les positions à adopter et les enrichissements à apporter. Participation à la préparation des déclarations du groupe. Participation aux réunions hebdomadaires du groupe. Participation au séminaire de rentrée du groupe. Participation aux rencontres du groupe avec les CESER. Etc.